

De quoi parle-t-on ?

Le contrat RC Pro – Tous risques Informatique et Digital permet de protéger les professionnels des technologies de l'information contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur activité professionnelle.

De qui parle-t-on ?

Professionnels et entreprises

- De toutes tailles, jusqu'à 1Md€ de chiffre d'affaires
- Preneur d'assurance situé en France, Filiales Monde entier

Quelles sont les activités couvertes par le contrat Hiscox ?

Activités « cibles »	Activités « exclues »
<ul style="list-style-type: none"> • Développement / édition de logiciels • Vente, installation et maintenance de logiciels • Vente, installation et maintenance de matériel informatique et de télécommunication • Infrastructure et plateforme as a service (IaaS /PaaS) • Exploitation de plateformes de mise en relation, avec ou sans couverture des prestations réalisées via la plateforme • Conseils en systèmes d'information • Conseil en cybersécurité • Infogérance • Hébergement d'applications • Exploitation de Data center • Opérateur télécom / services télécom • Gestion de projet • Développement / édition de jeux vidéo • Big data/data science • Délégué à la protection des données • Services informatiques dans le secteur de la santé et de la finance • SCADA et systèmes de contrôles de process industriel • Intelligence artificielle 	<p>Prestations dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion ou transferts de fonds • Ordre / processeur de paiement • Biométrie • Jeux d'argent / paris en ligne • Cryptomonnaie • Risque aéronautique • Risque de circulation • Réseaux sociaux

2 typologies d'offre

Extranet MyHiscox :

- Activités classiques de l'informatique
- CA maximum 5M€
- Limite de garanties : 3M€
- Garanties standards

Souscription sur-mesure :

- Toutes activités informatiques y compris émergente (Green Tech, IA...)
- Toutes tailles d'entreprises
- Garanties sur-mesure
- Couverture large et montants de garantie adaptés

Quelles sont les principales garanties du contrat Hiscox ?

RC professionnelle	Garanties « Avantage Plus »	Garantie optionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Manquements contractuels • Fautes professionnelles / Négligence • Divulgateur d'informations confidentielles • Atteintes aux droits de propriété intellectuelle • Remboursement de prestation • Produits non conformes ou défectueux • Perte et destruction de biens et documents confiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte à votre réputation • Frais de remplacement d'un homme clé • Détournement de fonds par un préposé • Contestation de créance • Coûts de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection juridique

Principaux frais pris en charge

- Frais de défense
- Dommages et intérêts
- Frais additionnels et correctifs
- Remboursement de prestation
- Remboursement de frais engagés dans le cadre des garanties Avantage Plus

Exemples de mise en cause possible

Volet Responsabilité Civile Professionnelle :

- **Sous-performance du système informatique livré** au regard du cahier des charges initial.
- **Retard dans la livraison** d'un site de e-commerce entraînant un manque à gagner pour le client donneur d'ordre.
- Dans le cadre de la création d'un site web, **utilisation d'une image soumise au droit d'auteur sans autorisation**.
- **Condamnation à rembourser les sommes versées par le donneur d'ordre** pour la facturation des services de l'assuré.
- **Perte de données** due à l'endommagement du disque dur d'un client à la suite de travaux de maintenance.

Garanties Avantages Plus :

- **Propos négatifs tenus publiquement par le client d'un assuré** nécessitant des frais de restauration de son image.
- **Remise en cause par un mandataire judiciaire** d'un paiement reçu par l'assuré avant la procédure collective d'un de ses clients (créance contestée).

Pourquoi choisir Hiscox ?

Expertise

- 30 ans d'expériences dans les nouvelles technologies
- +25% de part de marché dans le secteur de l'IT et du digital
- + de 17 000 assurés Hiscox dans les métiers de l'informatique
- Accompagnement sur les nouveaux risques et métiers (HealthTech, GreenTech...)

Produit

- Garantie « Tous sauf » sans sous-limite
- Extension de garantie des brevets
- Remboursement de prestation sans sous-limite
- Garanties "dommages" intégrées d'office (« Avantages Plus »)

Équipe

- Disponibilité, réactivité des équipes de souscription et de gestion
- Haute qualité de gestion des sinistres
- Outil de souscription en ligne performant : MyHiscox

Comment aller plus loin dans / améliorer / compléter la protection de vos assurés ?

Hiscox vous permet de souscrire de manière **modulaire**, c'est-à-dire de proposer un **contrat global**, régi par des **Conditions Générales communes** et composé de **modules autonomes**, pouvant être souscrits ou résiliés séparément (RC Pro, RC Exploitation, Cyber, Responsabilité des Dirigeants, Locaux professionnels, Matériel informatique).

Quelles questions peut vous poser un assuré/prospect ?

Les activités réalisées par mes salariés sont-elles couvertes lors qu'ils sont en **télétravail** ?

Oui, la garantie Responsabilité Civile Professionnelle s'applique quel que soit le lieu d'exercice de l'activité par vos salariés : dans les locaux de l'entreprise, de ceux de vos clients ou en télétravail.

L'**obligation de résultat** est-elle couverte ?

Oui, notre contrat Métiers de l'informatique et du digital ne prévoit pas d'exclusion pour les engagements de résultat, qui peuvent être présentes dans les contrats signés par les professionnels et entreprises de ces secteurs.

L'utilisation d'un **code informatique open source ou généré par une IA** est-elle couverte ?

Oui, l'utilisation de ce type de code est couverte.
Nos garanties s'appliquent également en cas d'atteinte à la propriété intellectuelle en cas d'utilisation non autorisée d'un code informatique non open-source.

Le saviez-vous ?

Une dynamique de croissance soutenue :

- **+ 7,5%** de croissance en 2022 en France
- **31,9Md€** (+5,1%) pour les ESN (Entreprises de Services Numériques, ex. SSII)
- **21,6Md€** (+11,3%) pour les Editeurs et plateformes cloud

Sources :

PAC / Numeum « Bilan 2022 et perspectives 2023 du secteur numérique » décembre 2022
PAC / CMIT « perspectives & tendances 2023 des marchés du numérique », 10 février 2023